

MAIRIE DE SAILLY-LEZ-LANNOY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026/20

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars à 9 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sailly-lez-Lannoy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric SKYRONKA, Maire, en suite de la convocation en date du 16 mars dont un exemplaire a été affiché au panneau réservé à cet effet, sous le préau de la mairie.

Séance ouverte

Étaient présents : Mme BOZEK Martha, M. DENIEUL Alain, Mme DENOIT Valérie, M. GOREZ Patrick, Mme HAUSTRATE Céline, Mme HUYGHE Bernadette, M. JOLY Johannes, Mme LEPEVE Christelle, M. MÉPLON Paul, M. MESTACK Jean-Louis, Mme POLLET Hélène, M. POLLET Thomas, M. SKYRONKA Eric, Mme SPELEERS Chantal, M. SPELEERS Philippe, Mme VANBREMEERSCH Sophie, M. VANDYSTADT Benoît, Mme VERTAIN Samia, M. WYFFELS Jean-Charles.

Secrétaire de séance : M. MÉPLON Paul

DESIGNATION DES ELUS POUR SIEGER AU COMITE DE JUMELAGE.

Le Comité de Jumelage a pour mission de promouvoir et d'encourager les échanges culturels, éducatifs, sportifs et économiques entre la commune de Sailly-lez-Lannoy et ses villes jumelées. Afin de permettre une meilleure coordination et représentativité entre le Comité de Jumelage et le Conseil Municipal, il est proposé de désigner des élus pour siéger en tant que membres au sein de ce comité.

Le Conseil Municipal décide :

De désigner les élus suivants pour siéger au Comité de Jumelage en tant que représentants du Conseil Municipal :

1. Eric Skyronka
2. Martha Bozek
3. Valérie Denoit

•Adopte :

- à 19 voix pour
- à 0 voix contre
- à 0 abstention(s)

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire M. Eric SKYRONKA	Le Secrétaire de séance M. Paul MÉPLON
 	